Luxembourg, le 9 avril 2020

**Communiqué de presse**

**La solidarité doit primer**

Le Luxembourg et le monde entier font face actuellement à une situation qui suscite légitimement beaucoup de questions et d’incertitudes tant sur la crise sanitaire elle-même que sur la manière d’envisager l’après-crise et ses urgences sociétales.

### Depuis le 18 mars, le CLAE suit les recommandations des autorités et a adopté toutes les mesures de précaution nécessaires. Nos bureaux sont fermés pour une période indéterminée. Nos cours de français, formations, séances d’information ainsi que l’accueil des personnes et l’internetstuff sont également suspendus. Néanmoins, les salariés du Clae services restent joignables par mail et une permanence téléphonique est assurée.

### L’urgence est de sauver des vies et nous ne pouvons que saluer les mesures de santé publique prises, qui permettent actuellement de passer cette crise sans tensions excessives sur le système hospitalier comme d’autres pays en connaissent malheureusement. Nous nous joignons publiquement au sentiment de reconnaissance envers le personnel médical et soignant, qui lutte actuellement contre le virus. Dans ce moment de crise, nous voyons que le pays d’origine, le pays de résidence de ceux qui luttent ne comptent pas et que tous sont unis et solidaires.

### Nous serons attentifs à ce que personne ne soit laissé sur le bord de la route. Nous pouvons ainsi observer que des personnes en situation d’extrême vulnérabilité, comme des ressortissants étrangers en fin de droits ou des demandeurs de protection internationale ayant vu refusé leur demande, risquent de ne pas ou plus avoir accès au système de santé. Nous avons pu également constater que des personnes en situation de rétention administrative sont maintenant livrées à elles-mêmes sans pouvoir faire valoir des droits sociaux au Luxembourg. Des démarches pour expliquer ces situations ont été entreprises auprès du Ministère de la Santé et du Ministère des Affaires étrangères par le LFR (Collectif Refugiés Luxembourg/Lëtzebuerger Flüchtlingsrot), dont le CLAE assure actuellement le secrétariat en collaboration avec Amnesty International – Luxembourg.

### Outre la garantie de l’accès aux soins de santé, les démarches entreprises par le Collectif, auprès du Ministère des Affaires étrangères, sont la suspension de l’application du Règlement Dublin, le report de l’éloignement des déboutés et des personnes faisant l’objet d’un ordre de quitter le territoire, l'accueil d'urgence dans un lieu ad hoc indépendamment du statut juridique des personnes afin que personne ne se retrouve à la rue, l’information à la population des demandeurs d’asile, réfugiés et tous ressortissants ne comprenant pas les langues du pays, et l’assurance de conditions de vie dignes et la préservation de la santé mentale des résidents des foyers.

### L’existence d’une population avec un grand risque d’exclusion sanitaire et sociale dans la présente situation ne peut être cachée ni dissimulée. Une hotline destinée à ces personnes ainsi qu’aux organisations qui travaillent avec ce public pourrait contribuer à empêcher des dégâts humains et sociaux supplémentaires.

### Bien que le CLAE ne discute pas le bien fondé des mesures de fermeture des institutions éducatives, nous sommes également préoccupés par les difficultés que rencontrent un certain nombre de familles ou les parents ne maitrisent pas suffisamment les langues du pays et sont en forte difficulté pour aider leurs enfants. Des outils complémentaires, plus à l’attention des parents que des enfants, pourraient et devraient être imaginés. Nous espérons aussi que l’assouplissement des mesures de confinement commencera par la possibilité de sortie des enfants afin de soulager le stress que beaucoup de familles subissent.

### Nous exprimons notre préoccupation pour les conséquences économiques que la crise actuelle peut entrainer dans certains pays du Sud de l’Europe et des Balkans, notamment par la fermeture pratiquement totale en 2020 de l’industrie touristique et d’autres secteurs qui s’y rapportent. Une répétition du phénomène qui a fait suite à la crise de 2008, avec une forte arrivée au Luxembourg et dans d’autres pays d’une vague migratoire à la recherche d’opportunités de travail n’est pas du tout à exclure. L’expérience déjà vécue montre qu’il vaut mieux s’y préparer qu’improviser à la dernière minute.

### Finalement nous exprimons une fois de plus notre profonde conviction que la solidarité doit primer, non seulement au niveau des citoyens, mais surtout au niveau des Etats. Une meilleure coopération européenne et internationale nous rendra plus forts pour surmonter cette crise.